



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/48/743
9 décembre 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-huitième session
Point 12 de l'ordre du jour

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Mahbub KABIR (Bangladesh)

1. A sa 3e séance plénière, le 24 septembre 1993, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa quarante-huitième session la question intitulée "Rapport du Conseil économique et social". A la même séance, l'Assemblée a décidé de renvoyer les chapitres I, V (sect. A et B) et IX du rapport du Conseil¹ à la Cinquième Commission.
2. A sa 30e séance, le 7 décembre 1993, la Commission a examiné les chapitres du rapport du Conseil économique et social qui avaient été renvoyés à la Cinquième Commission. Les remarques et observations faites lors de l'examen du point par la Commission figurent dans le compte rendu analytique pertinent (A/C.5/48/SR.30).
3. A la même séance, la Commission a décidé, sans opposition, de recommander à l'Assemblée générale de prendre note des chapitres du rapport du Conseil économique et social qui avaient été renvoyés à la Cinquième Commission (voir par. 4).

RECOMMANDATION DE LA CINQUIEME COMMISSION

4. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision ci-après :

Rapport du Conseil économique et social

L'Assemblée générale décide de prendre note des chapitres I, V (sect. A et B) et IX du rapport du rapport du Conseil économique et social¹.

¹ A paraître sous forme définitive comme Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-huitième session, Supplément No 3 (A/48/3/Rev.1).